

Ecole Primaire de Villeperdue  
3 Chemin de la Godinière  
37260 Villeperdue  
Téléphone : 0247262959  
Mail : [ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr)

<p style="text-align: center;"><b>Procès-verbal du conseil d'école du mardi 7 novembre 2023</b></p>
---

**Personnes présentes :**

**Enseignants :** Mme ROCHE Stéphanie, M. MAC Kévin, Mme TRANCHANT Muriel, Mme BURGUY Caroline et M. GOSSAUME Josselin

**Directrice :** Mme VANNIER Chantal

**Les représentants de la municipalité :** M GAUTHIER Xavier.

**Les représentants des parents d'élèves :** Mme MORCHOISNE Cécile, Mme MAHY Ingrid, Mme GALAIS Sonia, Mme BRAULT Françoise, Mme BLANC Emilie, Mme AVRILLON Cindy, Mme PANIER Noémie, Mme CANIFET Justine, Mme GUYON Nathalie.

**Représentante du RASED :** Mme LEGRET Christèle

**ATSEM :** Peggy PRIEUR

**Personnes excusées :**

**IEN :** Mme ALBERT Laurence

**Les enseignants :** M. DEPRETURAND Olivier, Mme BONNEEL Gaëlle, M. DRIEUX Alix

**Parents élus :** Mr JOURET

**Représentant du RASED :** Mme LESTIENNE Laetitia,

**Les ATSEM :** Mme LELARGE Estelle, Mme RIOLLET-DESCHAMPS Honorine

**Secrétaire de séance :** Stéphanie ROCHE

Le conseil débute à 18h00.

**Rappel de l'ordre du jour :**

- 1 \* Élections des représentants de parents d'élèves.
- 2 \* Modalités d'élections pour le prochain scrutin
- 3 \* Règlement intérieur.
- 4 \* Effectifs, organisation des classes et des enseignements.
- 5 \* Suivi des élèves (réseau d'aides, activités pédagogiques complémentaires).
- 6 \* Hygiène, santé et sécurité : présentation du protocole PHARE de la circonscription.
- 7 \* Travaux en cours et prévisions.
- 8 \* Coopérative scolaire.
- 9 \* Projets pédagogiques et réalisations.
- 10 \* Dates à retenir.

## **Approbation du PV du précédent Conseil d'école**

Le PV du précédent Conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

### **1 - Élections des représentants de parents d'élèves :**

Les élections ont eu lieu le **vendredi 13 octobre 2023**, avec un vote par correspondance uniquement. Le taux de participation de 52,82 % sur 195 inscrits (en hausse par rapport à 2022 : 42 %). La liste unique est donc élue avec 99 suffrages valablement exprimés.

Sont élus dans l'ordre de la liste :

**Titulaires** : Mme MORCHOISNE Cécile, Mme MAHY Ingrid, Mme GALAIS Sonia, Mme BRAULT Françoise, Mme BLANC Emilie, Mme AVRILLON Cindy

**Suppléants** : Mme PANIER Noémie, Mme CANIFET Justine, M. JOURET David, Mme GUYON Nathalie.

Les enseignants souhaitent la bienvenue à la nouvelle équipe des représentants de parents d'élèves.

### **Les missions du Conseil d'école :**

Vote le règlement intérieur de l'école.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, donne avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école :

- Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école et des locaux ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants à besoins particuliers ;
- Les activités périscolaires et la restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants.

### **Le fonctionnement du Conseil d'école :**

Les membres décisionnaires du Conseil d'école - c'est-à-dire ceux qui votent les décisions - sont :

- L'ensemble des enseignants de l'école et le directeur,
- Deux représentants de la commune,
- Six représentants de parents d'élèves (selon le nombre de classes de l'école),
- Un représentant du RASED,
- Le cas échéant, un Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.

### **2 - Modalités de vote pour le prochain scrutin.**

L'équipe enseignante propose la reconduction du vote par correspondance uniquement pour le prochain scrutin (en octobre 2024).

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le prochain scrutin sera donc organisé par correspondance uniquement.

Les membres du conseil d'école seront invités en début d'année à préparer ce vote.

### **3 - Règlement intérieur.**

Lecture du règlement intérieur de l'école (en annexe).

La nouveauté est principalement l'intégration d'un texte évoquant le harcèlement scolaire : le programme Phare). Ce texte, proposé par l'équipe de circonscription, est désormais inclus dans le règlement intérieur.

Vote pour l'approbation du règlement intérieur.

Règlement intérieur de l'école approuvé à l'unanimité.

Le règlement sera envoyé par mail aux parents et doit être lu en famille. Les parents et les enfants s'engagent à respecter le règlement intérieur en signant leur accord sur le bordereau qui sera collé dans les cahiers de liaison des élèves.

### **4 - Effectifs, organisation des classes et des enseignements.**

Avec une moyenne de 21 élèves par classe, les conditions d'apprentissage sont favorables.

Nos effectifs sont en baisse par rapport à l'an passé (134 → 126), mais l'arrivée de 20 petits prévus l'an prochain va rééquilibrer les effectifs autour de 135 élèves.

L'école accueille actuellement 126 (+3 élèves prévus en novembre) répartis sur les 6 classes.

- Classe de M. MAC, classe 1 : 20 élèves : 8 élèves de Petite Section et 12 élèves de Moyenne Section.
- Classe de Mme ROCHE, classe 2 : 20+1 élèves : 9 élèves de Petite Section et 11+1 élèves de Grande Section.
- Classe de M. GOSSAUME, classe 3 : 22 élèves de CP.
- Classe de Mme TRANCHANT, classe 4 : 21 élèves : 6 élèves de CP et 15 élèves de CE1.
- Classe de Mme BURGUY, classe 5 : 23 élèves : 17 CE2 et 6 CM1.
- Classe de Mme VANNIER et M. DRIEUX, classe 6 : 20+1 élèves : 8+1 CM1 et 12 CM2.

Concernant les enseignants : M. DRIEUX assure la décharge de direction le mardi et un jeudi sur trois. Olivier DEPREDURAND est titulaire remplaçant en zone d'intervention limitée (ZIL), Mme BONNEEL Gaëlle est remplaçante formation (Brigade), tous deux rattachés à l'école de Villeperdue.

#### Concernant les ATSEM :

L'équipe d'enseignants a salué l'arrivée d'Honorine BRIOLLET-DESCHAMPS dans l'équipe des ATSEM, pendant le congé maternité de Mélisande PEGUE.

#### Concernant les AESH :

Mme Mélissa PRIEUR exerce une aide individuelle dans les classes 3, 4, 5 et 6 à raison de 24h par semaine. L'équipe enseignante apprécie son efficacité, sa capacité d'adaptation et d'organisation.

### Concernant les élèves :

La campagne de prévision des effectifs pour la rentrée 2024 a débuté en octobre : il s'agit de prévoir les effectifs pour l'année prochaine afin d'anticiper notamment sur les besoins matériels et humains.

Avec le départ de 12 CM2 en fin d'année et l'arrivée prévue d'une vingtaine de PS, les effectifs de l'école vont augmenter l'an prochain.

Grâce à la collaboration avec la mairie, nous sommes en mesure d'évaluer au plus juste les prévisions d'effectif, qui doivent également tenir compte des nouveaux arrivants sur la commune. Un courriel a été envoyé aux familles de l'école pour compléter cette information. Il est important que les familles ayant un enfant né en 2021 prennent dès maintenant contact avec la mairie et l'école pour préparer la rentrée prochaine.

Une rencontre avec Mme Albert et la mairie est prévue pour avoir une projection pour l'année prochaine concernant la baisse des effectifs à l'école.

### **5 - Suivi des élèves (réseau d'aides, activité pédagogiques complémentaires).**

Les élèves de CP, de CE1 et CM1 ont passé mi-septembre les évaluations nationales.

Le but des évaluations nationales est, pour l'école, de situer le niveau des élèves, afin de renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter).

En français sont évalués les domaines suivants : lire à voix haute, compréhension orale et écrite, écriture de syllabes et de mots, et, pour les CM1, des questions lexicales et grammaticales.

En mathématiques sont évalués les domaines suivants : calcul mental, numération, résolution de problème, géométrie.

#### Évaluations des CP

En CP, les évaluations nationales CP se sont déroulées du 11 au 22 septembre 2023.

Elles évaluent les acquis des CP sur les apprentissages de Grandes sections.

Dans l'ensemble, elles sont plutôt réussies.

En français, la connaissance de l'alphabet reste fragile pour quelques élèves ainsi que la phonologie pour 3 d'entre eux.

En mathématiques 2 élèves ont des fragilités, principalement en numération et résolution de problèmes.

#### Évaluations des CE1

En français, les résultats des CE1 révèlent de bons acquis en compréhension de phrases et de textes, ainsi que pour l'écriture de syllabes et de mots simples. On note des scores un peu faibles en lecture à voix haute pour un groupe réduit d'élèves.

En mathématiques, une majorité d'élèves maîtrise aisément les compétences relatives à la numération et la résolution de problèmes. Cette année, on remarque des progrès concernant l'association d'un nombre à une position. Les difficultés résident davantage dans la maîtrise du calcul mental (addition et soustraction).

## Évaluations des CM1

En CM1, en français, la plupart des élèves révèlent des fragilités sur les points suivants : compréhension d'un texte lu seul, orthographe ou fluence en lecture.

En mathématiques, les élèves ont principalement des difficultés dans l'utilisation des calculs en résolution de problèmes ainsi que dans les calculs posés ou vitesse de traitement en calcul mental. À noter que la rapidité des calculs leur a posé des problèmes.

## Service civique :

Maurine CHAUVELIN GRUAZ devrait débiter sa mission de service civique le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

Une autre candidature est à l'étude pour le deuxième poste proposé.

## Le RASED

Le Réseau d'Aides aux Élèves en Difficulté (RASED) : il y a 2 personnes sur le secteur : la psychologue scolaire (Mme LESTIENNE) et la maîtresse à dominante pédagogique (Mme LEGRET) qui intervient sur demande d'aide des enseignants. Cette dernière intervient de la Grande Section au CM2 (priorité au cycle 2) Elle peut aussi aider aux évaluations, faire des bilans pédagogiques normés et intervient lors des équipes pédagogiques. Les interventions se font sur le temps scolaire et en présence des enseignants.

La psychologue peut être contactée directement par les parents d'élèves. Elle réalise ses bilans psychologiques sur le temps scolaires. Les parents sont avertis systématiquement lorsqu'elle rencontre un élève et ils ont la possibilité de refuser.

La mairie intervient sur les fournitures du RASED ; la question de mutualiser avec d'autres communes pour acheter une « mallette psychologique » (matériel coûteux pour avoir des tests à jour).

Le réseau d'aide propose, en fonction des moyens dont il dispose, l'aide la plus pertinente pour chaque enfant. Une journée de concertation entre les membres du Réseau d'Aides et les enseignants de l'école a eu lieu le 10 octobre en élémentaire et aura lieu le 10 novembre en maternelle pour préciser les besoins. Les demandes d'interventions du réseau d'aides vont concerner :

2 élèves en GS

6 élèves en CP

2 élèves en CE1

1 élève en CE2

4 élèves en CM1

Soit 14 demandes au total.

Compte tenu du bassin d'interventions important, la priorité des interventions est donnée au cycle 2. Le Conseil d'École déplore que tous les élèves ne puissent être aidés.

## Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Dans le service des enseignants, il est prévu un temps annualisé face aux élèves en groupes restreints.

60 h d'activités pédagogiques complémentaires (APC) réparties ainsi :

- 36 h en présence d'élèves (aide aux élèves en difficulté en lecture)

- 24 h de préparation (identification des besoins des élèves, organisation des APC, articulation avec le projet d'école ...).

Les APC sont organisées de 16h30 à 17h30 sur autorisation des parents d'élèves. (17h25 en maternelle)

Les parents doivent impérativement informer les enseignants et la garderie des modalités de départ de l'école des élèves à l'issue des APC.

## **6 - Hygiène, santé et sécurité.**

### **Présentation du protocole pHARe de la circonscription.**

Les écoles disposent d'un protocole à mettre en place pour gérer les situations de harcèlement scolaire. Il s'agit de la **méthode de la préoccupation partagée**. Dans cette méthode, des entretiens individuels sont prévus, tant avec les élèves « cible » pour leur permettre un lieu d'écoute privilégié qu'avec les « intimidateurs », pour les amener à sortir de la situation de harcèlement. Cette méthode nécessite une mise en œuvre d'une quinzaine de jours, et les familles sont invitées à faire confiance à l'équipe qui va gérer la situation, pour que la situation puisse être résolue sereinement. **L'objectif n'est pas de sanctionner, mais d'apaiser la situation.** Les parents sont bien sûr informés.

Dans un premier temps, les directeurs d'école vont être formés à cette méthode. Il est souhaitable que tous les enseignants puissent bénéficier de ce type de formation pour que les équipes puissent se constituer au sein des écoles. Le temps d'auto-formation est pour l'instant pris sur le temps personnel des enseignants.

C'est un nouveau protocole depuis cette année expérimenté dans certaines écoles l'année dernière.

Il y a peu de cas de harcèlement dans la circonscription, une dizaine environ l'an dernier (un seul cas de cyber harcèlement en élémentaire dans l'ensemble de la circonscription)

**Alerte incendie :** Le premier exercice s'est déroulé le jeudi 14 septembre à 10h25.

#### **Site mairie :**

Le système d'alarme fonctionne correctement et l'exercice s'est bien déroulé : évacuation dans le calme en moins d'une minute.

#### **Site Godinière :**

Le signal émanait de la classe 4. Mme Tranchant a actionné le signal d'alarme du bâtiment orange. Les classes 3 et 4 ont bien perçu le signal. La classe 5 l'a également perçu, faiblement. En revanche, la classe 6, dont la porte était fermée en raison de la forte chaleur qui débutait, n'a pas perçu le signal d'alarme. L'ensemble des élèves a fini par être évacué mais cela a pris plus de 5 minutes, le temps d'avertir de vive voix la classe 6...

L'utilisation des cornes de brume s'avère nécessaire... Le prochain exercice permettra de les tester.

La mairie signale que chaque bâtiment possède son propre signal incendie. Aucune commission de sécurité ne vérifie le bon fonctionnement des signaux d'alarme dans les écoles.

**PPMS :** 2 exercices sont à effectuer. Un exercice PPMS attentat/ intrusion a eu lieu le mardi 3 octobre. La synthèse de l'exercice a été envoyée à la mairie et aux services de l'Éducation Nationale.

### Site mairie :

L'alerte est bien prise en compte par les deux classes qui évoluent dans le même bâtiment. Cet exercice semble toujours très long pour les plus jeunes. L'objectif est donc de les amener à garder le silence le plus longtemps possible... la levée de l'alerte a été annoncée plus tôt pour ces élèves.

Les filtres occultant les fenêtres de la classe 2 sont très efficaces.

### Site Godinière :

Le « carillon » a été utilisé.

Le signal (carillon) a été perçu par tous.

La communication entre les différentes classes s'est bien passée, par le biais des téléphones portables des enseignants.

Le second exercice, PPMS risque majeur, sera fait avant les vacances d'hiver.

### 7 - Travaux en cours et prévisions.

Nous remercions la commune pour les travaux qui ont été réalisés à la demande des enseignants pour le bien-être, la sécurité de tous et au service des enseignements.

Nous tenons à remercier à nouveau les employés communaux qui font toujours de leur mieux avec une grande réactivité, pour le bien-être de tous.

#### Côté Godinière

- marquages au sol
- plantations d'arbres et arbustes
- installation de volets roulants pour la classe 6
- réfection de la peinture classe 5

#### Côté Mairie

- fresque dans la cour maternelle. Les enseignants remercient l'APE qui a financé cette fresque...
- Mise en place des autocollants occultant les fenêtres

Il y a eu également des travaux au gymnase. La mairie va prévenir par mail l'école de la fin des travaux et de la possibilité d'accéder à nouveau aux équipements.

## 8 - Coopérative scolaire :

Bilan moral et financier de l'association USEP Villeperdue

Solde au 01/09/20223 : 1780,01€

Dépenses		Recettes	
Achats des Calendriers Initiatives	175	Participations de début d'année des parents	1646
Transport pour les sorties	264		
<b>TOTAL</b>	<b>439</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1646</b>

À venir :

+ dépenses :

- achats de classe
- sorties
- affiliation USEP

+ recettes :

- vente des photos de classes
- participations des parents de début d'année
- participation mairie
- Vente des calendriers Initiatives

Solde au 08/11/2023 : 2987,01€

Le virement de la participation communale a été fait par la mairie.

Un nouveau projet de financement est prévu en fin d'année avec la vente de calendrier.

Les parents évoquent le fait que cette année il n'y a pas eu d'abonnement à l'école des loisirs proposé, ni l'évènement lire c'est partir. En effet, l'année précédente, très peu de familles étaient intéressées.

## 9 - Projets pédagogiques et réalisations :

Intervenant du CFMI cette année : Gaëlle BERTOUX qui intervient les jeudis mais uniquement pour la classe 5 : Il s'agit d'un projet chorale (pas de manipulation d'instrument).

La possibilité d'intégrer les CE1 à ce projet chorale est à l'étude.

Les enseignants regrettent l'absence d'intervention pour les autres classes.

### Photographie scolaire :

La traditionnelle photographie scolaire a eu lieu le jeudi 21 septembre avec le même photographe de l'année dernière.

### Rando maternelle du vendredi 13 octobre

Vendredi 13 octobre, les maternelles devaient aller faire la randonnée patrimoine à Tours en prenant le train. La grève a fait modifier le programme. Le patrimoine local a été exploité, en passant la matinée et la pause méridienne à la ferme des Marsaules à Villeperdue. La famille Roy a très bien accueilli les classes et les élèves ont pu voir les animaux de la ferme avec notamment un petit veau qui était né la veille. Belle journée d'automne. Les élèves ont ensuite raconté et dessiné (pour les GS) leur sortie.

### **Semaine du goût :**

Pour fêter la semaine du goût et plus précisément la journée mondiale de l'alimentation, les élèves de maternelle ont fait, le lundi 16 octobre, un voyage culinaire, en lien avec le thème de l'année : le voyage du loup.

Les parents ont été sollicités pour cuisiner ou apporter des produits de différents pays : des fèves de cacao, des fruits exotiques, des carrot cakes un appel pie, un flan antillais à la noix de coco, du gingembre, des blinis et du tatziki, du chouchouka de poivrons, du zaalouk d'aubergines... Les parents sont remerciés pour leur participation. Grâce à cette journée du goût, les enfants ont pu découvrir des goûts inconnus et parfois déconcertants, comme la fève ou le gingembre.

Les GS ont également localisé sur une carte du monde les plats dégustés.

### **Bibliothèque :**

Les élèves seront accueillis toutes les 2 ou 3 semaines, les maternelles et la classe 3 d'une part et les classes 4, 5 et 6 de l'autre, à compter du 13 novembre.

La bibliothèque a sollicité l'école pour participer au festival du livre jeunesse. Les CP bénéficieront en mars d'une rencontre avec une illustratrice d'albums de jeunesse, Laetitia LESAUX, qui leur présentera le rôle d'une illustratrice et leur fera pratiquer son art.

### **Natation scolaire :**

Les séances auront lieu :

- le lundi après-midi (du 27/11 au 29/01) pour la classe 5.
  
- le jeudi après-midi (du 30/11 au 1/02) pour la classe 6.
  
- le jeudi matin (du 16/05 au 27/06) pour les classes 3 et 4.

### **Projet « danse contemporaine » au cycle 3 :**

Un projet est en cours pour les classes 5 et 6 en partenariat avec le Centre Chorégraphique National de Tours (CCNT) : une danseuse professionnelle intervient 3 fois pour chaque classe (22/09, 9/11 et 24/11) pour monter une chorégraphie s'inspirant d'animaux australiens. Entre chaque intervention, les enseignants continuent l'élaboration de cette chorégraphie. En parallèle, les élèves iront voir un spectacle au CCNT le 24/11 : « Le chemin du wombat au nez poilu »...

### **Le cirque de Calder :**

Les classes d'élémentaire iront voir un spectacle à Cheillé le 20 novembre. Une animation autour du cirque miniature créé par le célèbre sculpteur, Calder.

Les enseignants regrettent que cela ne soit possible qu'à partir du CP.

### **Spectacle de Noël :**

L'APE propose un spectacle aux élèves le lundi 18 décembre au matin.

Organisation de la matinée :

Ouverture de la salle des Albizzia dès 8h pour l'installation.

Spectacle le matin et photos avec le père-Noël l'après-midi coté mairie et le gouter offert par l'APE sera proposé par le Père Noël directement dans les classes en fin de journée. Tiphaine SORAIN sera à nouveau la photographe bénévole de l'événement.

L'équipe enseignante remercie vivement les membres de l'APE pour leur engagement aussi bien sur le plan humain que sur le plan financier.

### **Watty à l'école :**

3 interventions par classe cette année, du CP au CM2 sur l'utilisation responsable des ressources, en particulier l'énergie et l'eau. Dans ce cadre, l'école a sollicité auprès de la mairie la possibilité de visiter le château d'eau et de la station d'épuration de Villeperdue. La mairie est favorable et va rechercher la possibilité de visites guidées par des professionnels sur place.

Les parents regrettent le manque de propositions d'interventions gratuites proposées pour les maternelles.

### **10 - Dates à retenir :**

Les prochains conseils d'école auront lieu les mardi 6 février et mardi 21 mai à 18h.

Fête de l'école : vendredi 14 juin.

### **Questions diverses :**

Des questions diverses, qui n'avaient pas été inscrites à l'ordre du jour, ont ensuite été évoquées. Il a été rappelé que le cas particulier d'un élève ne peut être évoqué lors d'un Conseil d'École. S'il y a différend avec un enseignant, ce doit être évoqué directement entre la famille, l'élève et l'enseignant concerné, qui peut solliciter l'appui de sa hiérarchie.

Les questions diverses doivent être inscrites au préalable à l'ordre du jour du Conseil d'École par la directrice, qui doit donc en être informée suffisamment à l'avance.

Les représentants de parents d'élèves ont indiqué qu'ils n'ont reçu aucun retour à leur questionnaire, envoyé aux familles.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.**

**La directrice, Mme Vannier**